

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ASSOMPTION

AVIS PUBLIC

Changement au calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal de la Ville de Charlemagne pour l'année 2025

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, directeur général et assistant-greffier de la Ville de Charlemagne, que le Conseil municipal a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 12 août 2025, la résolution numéro 25-08-166 visant à modifier la date de la séance ordinaire du mois de novembre 2025.

La date de la séance ordinaire du mois de novembre 2025 prévue le 18 novembre 2025 est modifiée pour le 17 novembre 2025.

Donné à Charlemagne ce 13 août 2025



Olivier Goyet
Directeur général et assistant-greffier

CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE

Je soussigné, Olivier Goyet, directeur général et assistant-greffier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément au règlement numéro 11-407-19 et son amendement déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité, adopté le 3 décembre 2019, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 13 août 2025, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément audit règlement, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 13 août 2025.

Donné à Charlemagne ce 13 août 2025



Olivier Goyet
Directeur général et assistant-greffier